

Termes de référence pour un séminaire organisé par l’Insee et AFRISTAT du 30 juin au 4 juillet 2025 à la Direction régionale de l’Insee à Nantes, sur le thème :

« Utilisation des déclarations administratives et développement des répertoires d'entreprises à des fins statistiques : méthodes, partage d'expériences et défis »

I. Contexte et justification

Ces dernières années, l’accroissement du volume de données digitalisées disponibles provenant de déclarations administratives constitue un phénomène majeur dans la modernisation des systèmes d’information des administrations publiques et des instituts de statistiques. Ce phénomène est particulièrement pertinent dans le cadre de l’utilisation des données pour la gestion des répertoires d’entreprises et la production de statistiques économiques.

Les répertoires d’entreprises sont des bases de données essentielles, qui recensent les entreprises d’un pays, fournissant des informations cruciales pour l’analyse économique, la formulation de politiques publiques et la prise de décisions stratégiques.

Les déclarations administratives, telles que celles transmises aux services des Impôts, des Douanes ou de Sécurité sociale, par exemple, constituent des sources primaires pour la création et la mise à jour de ces répertoires. Ces données permettent d’identifier, de localiser et de caractériser les entreprises en termes d’activités, de taille et de localisation géographique. Par exemple, le Répertoire National des Entreprises (RNE) en France est alimenté par ces sources administratives, assurant ainsi une couverture exhaustive et une actualisation régulière des informations sur les entreprises.

De plus, l’exploitation de ces données administratives pour la production de statistiques d’entreprises offre plusieurs avantages : elle permet de compléter ou de substituer les données issues d’enquêtes, réduisant ainsi les coûts et les charges administratives pour les entreprises. Cependant, cette approche soulève également des défis méthodologiques, notamment en matière de qualité des données, de confidentialité et de respect des normes statistiques internationales. Il est donc essentiel d’établir des procédures rigoureuses pour l’évaluation et le contrôle de la qualité des données administratives utilisées à des fins statistiques.

Dans son rôle d’harmonisation et de renforcement des capacités statistiques de ses États membres, AFRISTAT accompagne les instituts nationaux de la statistique dans la mise en place et la gestion de répertoires nationaux d’entreprises (règlement n°01/CM/AFRISTAT/2009).

Dès 2010, AFRISTAT et l’Insee avaient organisé leur séminaire annuel au Centre de formation de l’Insee à Libourne (Cefil) sur le thème des répertoires d’entreprises et la production des indicateurs de court terme. Il avait principalement pour objectifs de présenter le règlement portant adoption d’un cadre commun pour la création et la gestion d’un répertoire national d’entreprises à des fins statistiques, de faire le point de la situation sur l’existence des répertoires nationaux d’entreprises à

des fins statistiques dans les États membres et de définir les perspectives dans la mise en œuvre de ce règlement.

Près d'une quinzaine d'années après ce séminaire, en dépit des efforts consentis par AFRISTAT et d'autres partenaires techniques et financiers, force est de constater que la création et surtout la gestion d'un répertoire national d'entreprises à des fins statistiques demeurent (encore) le maillon faible du système de production des systèmes statistiques nationaux de la plupart des États membres. Nombreux sont les États membres qui ne disposent pas encore d'un dispositif opérationnel de gestion de répertoire d'entreprises. Pour ceux qui en disposent, les approches de gestion utilisées mériteraient d'être partagées.

Motivée principalement par l'élaboration de la comptabilité nationale, la récurrence de l'organisation de recensements généraux des entreprises (RGE) dans les États membres crée les conditions favorables pour la mise en place de répertoires nationaux à des fins statistiques. De plus, l'avènement rapide des technologies numériques a permis de moderniser les processus de traitement des déclarations administratives digitalisées et de rendre possible leur utilisation pour la création et l'actualisation de répertoires.

Aussi, pour permettre à ses États membres de disposer d'un outil opérationnel et harmonisé de création et de gestion d'un répertoire, AFRISTAT a entrepris de développer une application informatique de gestion de répertoire, dénommée TIGRE (Technologie informatique de gestion de répertoire d'entreprises). Cette application est un outil d'aide aux États membres pour la mise en place et la gestion de leurs répertoires statistiques d'entreprises et participe, par la même occasion, à assurer la visibilité des appuis techniques de l'Observatoire dans ce domaine.

II. Le séminaire AFRISTAT / Insee

Dans le cadre du renforcement des capacités statistiques des pays africains, l'Insee et AFRISTAT organisent un séminaire du 30 juin au 4 juillet 2025 à Nantes dont les objectifs sont les suivants :

- Présenter le processus de traitement de déclarations administratives dans la production de statistiques d'entreprises ;
- Partager les expériences en matière de création et de gestion d'un répertoire statistique d'entreprises ;
- Présenter le processus de mise en place et de rénovation des répertoires nationaux d'entreprises à des fins statistiques à partir de l'application informatique TIGRE ;
- Échanger sur les modalités de réalisation des recensements généraux des entreprises et de mobilisation des données de déclarations administratives comme sources de création et de mise à jour des répertoires nationaux d'entreprises à des fins statistiques ;
- Présenter les perspectives de mise en place ou de rénovation des répertoires nationaux d'entreprises à des fins statistiques ;
- Discuter des différentes utilisations des répertoires nationaux d'entreprises ;

- Réactiver/animer le réseau des statisticiens en charge de la gestion du répertoire national d'entreprises à des fins statistiques.

Le séminaire sera animé **en français et en anglais** par des experts statisticiens d'AFRISTAT et de l'Insee ayant une grande expérience sur les thématiques abordées. L'invitation est étendue, à d'autres pays africains, ainsi qu'aux communautés économiques régionales, aux banques centrales régionales et aux organisations internationales. Les participants seront invités à partager les pratiques dans leurs pays respectifs.

III. Résultats attendus

- Une connaissance partagée par tous des bonnes pratiques en matière de traitement des déclarations administratives et de mise en place et de gestion d'un répertoire statistique d'entreprises ;
- Une meilleure connaissance du dispositif mis en place par AFRISTAT pour la création ou la rénovation des répertoires nationaux d'entreprises à des fins statistiques à partir de l'application informatique TIGRE ;
- Le partage des expériences en vigueur dans différents pays en ce qui concerne la création et la gestion des répertoires nationaux d'entreprises à des fins statistiques ;
- Le renforcement du réseau des statisticiens responsables de la gestion du répertoire statistique d'entreprises au-delà des États membres d'AFRISTAT pour favoriser les échanges entre les spécialistes à l'échelle panafricaine.

IV. Public cible

Le public ciblé est celui des statisticiens des instituts nationaux de statistiques africains directement impliqués dans la gestion du répertoire statistique d'entreprises et le traitement des déclarations administratives. Les participants seront invités, pour ceux qui disposent de répertoires d'entreprises, à partager les pratiques dans leurs pays respectifs par le biais d'un document à envoyer aux organisateurs lors de la confirmation de l'inscription.

Les communautés économiques régionales, les banques centrales régionales et les organisations internationales partenaires sont également invitées.

V. Quelques références bibliographiques

- Règlement n°01/CM/AFRISTAT/2009 portant adoption d'un cadre commun aux États membres d'AFRISTAT pour la création et la gestion d'un répertoire d'entreprises national à des fins statistiques, AFRISTAT, Série Méthode n° 9 Avril 2010, téléchargeable sur www.afristat.org;
- Dépliant TIGRE, AFRISTAT, Juin 2023, téléchargeable sur www.afristat.org.

VI. Financement

Les frais induits par la participation au séminaire sont à la charge des participants :

- Le transport aller/retour du pays de résidence jusqu'à Nantes (France) ;
- L'hébergement et la restauration.

VII. Inscription avant le 31 mars 2025 par mail adressé aux personnes indiquées ci-dessous

L'inscription des participants sera effective après réception d'un mail transmis par leur organisation respective, pour attester la finalisation avec succès des procédures logistiques de son représentant.

VIII. Informations pratiques

DURÉE	DATES	LIEU
5 jours	30 juin - 4 juillet 2025	À la Direction régionale de l'Insee à Nantes
Personnes à contacter		
Insee - Cristina D'ALESSANDRO -Tél. : 33(0)1.87.69.55.38 - Email : cristina.dalessandro@insee.fr		
Insee - Olivier GOURDON -Tél. : 33(0)1.87.69.55.58 - Email : olivier.gourdon@insee.fr		
AFRISTAT – Roland Frédéric NGAMPANA –Tel. : +223 98.53.92.98 –Email : ngampana@afristat.org		
AFRISTAT – Siaka FOFANA – Tel. : +223 66.64.70.70 - Email : fofana@afristat.org		